

# Balcon du Léman - étape 4 de Perrignier à Bons-en-Chablais

cartes IGN : 3428ET, 3429ET

randonnée du : **mardi 2 juin 2020**

Dénivelée (m) : **1 131**

Distance (Km) : **26,81**

## niveau d'effort physique : 5 (sur une échelle de 1 à 5)

niveau 1 (facile) : IBP 0 à 25

niveau 2 (assez facile) : IBP 26 à 50

niveau 3 (peu difficile) : IBP 51 à 75

niveau 4(assez difficile) : IBP 76 à 100

**niveau 5 (difficile) : IBP > 100**

IBP=111 (niveau 5) pour l'étape 4 - Perrignier - Bons-en-Chablais



## niveau de technicité : 3 (sur une échelle de 1 à 5)

niveau 1 (facile) : quasiment aucun obstacle particulier, ni quasiment aucune difficulté de progression

niveau 2 (assez facile) : obstacles d'une taille inférieure ou égale à la hauteur de la cheville.

**niveau 3 (peu difficile) : obstacles d'une taille inférieure ou égale à la hauteur du genou.**

niveau 4(assez difficile) : obstacles d'une taille inférieure ou égale à la hauteur de la hanche.

niveau 5 (difficile) : obstacles d'une taille supérieure à la hauteur de la hanche



## niveau de risque : 3 (sur une échelle de 1 à 5)

niveau 1 (faible) : itinéraires ruraux sans accidents de terrain marqués.

niveau 2 (assez facile) : luxation et entorses possibles en cas de chute.

**niveau 3 (peu élevé) : itinéraire vallonné exposant le randonneur sur certains passages à de graves blessures, fractures.**

niveau 4(assez élevé) : niveau assez élevé de risque d'accidents. L'exposition au danger peut être qualifiée de forte. Les possibilités de blessures graves sont réelles et multiples. Le danger de mort est possible (exemple : itinéraire de randonnée de montagne présentant des passages délicats à fort dévers, pentes raides exposées multiples, équipement possible, présence de barres rocheuses...).

niveau 5 (élevé) : niveau élevé de risque d'accidents. L'exposition au danger peut être qualifiée de «maximale». Le danger de mort est certain en cas de chute (exemple : itinéraire de type alpin avec engagement physique total, falaises, barres rocheuses multiples, itinéraires pouvant être équipés de prises et de mains courantes).



**Points forts de la randonnée** : randonnée alpine, faune sauvage, panorama, flore de printemps.

**descriptif** : randonnée relativement facile nécessitant tout de même une bonne forme physique.

**Il s'agit d'un itinéraire de reconnaissance suivant un parcours balisé.**

## 4<sup>ème</sup> jour (mardi 2 juin) : de Perrignier à Bons-en-Chablais

Rdv sur le quai de la gare de St-Julien-en-Genevois (chacun muni de son titre de transport). Trajet en train : St Julien en Genevois (7h41) -> Annemasse (7h55) puis Annemasse (8h01) -> Perrignier (8h20). Tarif : 8€

Marche d'une durée de 10h00 sur une distance de 27 Km (voir plan) jusqu'à Bons-en-Chablais, dénivelée positive : 1130m, dénivelée négative : 1110m, Altitude maximale : 1294m.

Nous suivons le Ruisseau des Moises jusque Chez le Maréchal où nous retrouvons le sentier du Balcon du Léman, nous retrouvons le ruisseau après être passé à Grange Neuve et chez Viollet, le traversons, grimpons jusqu'à l'Aiguille par le Crêt Vernay, redescendons au col de Cou, contournons le Sommet de Targaillon et la Tête du Char, cheminons un long moment en forêt jusqu'au col de Saxel, passons Clavel et quittons le sentier dans les Grands Bois, un peu avant les Avenières pour redescendre à Bons-en-Chablais pour prendre le train.

Trajet en train au départ de la gare de Bons-en-Chablais (18h45) jusqu'à St Julien en Genevois (19h18). Tarif : 6,9€

**Équipement** : chaussures de randonnée, guêtres, crampons, vêtements adaptés à la météo (protections solaires : lunette, chapeau, crème), sac à dos : eau, nourriture, protections individuelles (froid, soleil ...), médicaments personnels, fiche personne à prévenir en cas de problème pour les personnes non licenciées.

**- INSCRIPTIONS** : auprès de François Kocher, 06 37 63 18 79, frkocher@gmail.com

- nombre maximum de participants : 9+1

- Inscription possible jusque à dimanche 31 mai à 17h00

- Les participants doivent être en mesure de présenter un certificat médical attestant de leur capacité de participer à la randonnée.

pour les nouveaux participants et pour les renouvellements des licences d'adhérent, le formulaire à fournir en début de randonnée pour y participer est à télécharger et imprimer sur le site de l'association oxygène 74 à l'adresse :

<https://rando-74.pagespro-orange.fr/index.htm> (dans la rubrique : "Formulaire d'adhésion 2019-2020 pour les membres... et pour les essayants".)